



Compagnie d'Arc de Viroflay

Réunion de Bureau du Lundi 14 février 2022

Membres du bureau présents :

- Stéphane CAILLAUD
- Pascal LIGNEREUX
- Odette GALLISSOT
- Patrick DAUTY
- Patrick ALBERT

Membre du bureau excusé :

- Jean SARETE

Début : 19h30

Calendrier des activités 2022

- Changement des bêtes du printemps : 12/03/22
- Concours débutants extérieur : les débutants de la Compagnie seront accompagnés au concours débutant de Gennevillier, le 19/03/22
- Concours Nature&3D Débutants : 17/04/22

Prévoir une inscription en ligne si possible, avec pré-paiement des inscriptions via eZettle.

Tarif fixé à 7€ toutes catégories ; 60 participants maximum, pelotons de 4.

Formule : tir Nature le matin, puis tir 3D l'après-midi ; chaque parcours comportant environ 12 cibles.

- Assemblée Générale et Abat l'Oiseau : 11/06/22
- Tir de la Reine : date non fixée, c'est à la Reine (Coline) de l'organiser.

Budget & dépenses

Nous prévoyons pour cette année les dépenses suivantes :

- Remplacement des poignées débutant (actuellement Roland, en plastique) par des poignées Alu. Le budget est d'environ 100€ par poignée, pour une vingtaine de poignées
- Cibles 3D : un budget de 2000€ est alloué à Richard, qui choisira les cibles à acheter au mieux des besoins
- Les textiles de la boutique sont quasiment épuisés, un ré-assort est à prévoir. On laisse le fonctionnement de la boutique en ligne tel qu'il est actuelement (impossibilité de commander un article en rupture)



Compagnie d'Arc de Viroflay

Réunion de Bureau du Lundi 14 février 2022

Mesures sanitaires & réservations

Les mesures sanitaires sont allégées, la réservation des pas de tir n'est plus obligatoire. Il sera cependant maintenu un cahier de présence que nous invitons chacun à remplir, afin d'avoir une traçabilité des contaminations le cas échéant.

Le port du masque reste obligatoire hors pratique pour le moment, en attendant l'allègement des mesures sanitaires annoncé pour fin mars.

D'autre part, sans être obligatoire, l'inscription via le site de réservation permet à tout un chacun de voir qui a prévu de venir et quand : l'outil reste donc accessible à des fins de communication et/ou de coordination.

Règlement de la Compagnie

Le règlement de la Compagnie a été nettoyé par Jean. Après validation par le bureau, il sera mis au vote en Assemblée Générale.

Divers

Le tournage du film de promotion de l'USMV aura lieu le 15 février 2022 au Gymnase.

Fin de la Réunion : 21h30